

Université
de Strasbourg



Année 2021-2022 — second semestre, première session

Examen de droit constitutionnel

Cours du professeur Julien Jeanneney — amphithéâtre A-F

Exercice de démonstration

- Durée : 1h30
- Document autorisé : un exemplaire imprimé, non annoté, de la Constitution de 1958
- Après avoir brièvement défini les termes du sujet à titre liminaire, vous chercherez à défendre la thèse suivante, conformément à la méthode qui vous a été enseignée

**Démontrez que la composition du Conseil constitutionnel
garantit la qualité de ses décisions**



1^e année licence droit

Cours de G à M

DROIT CONSTITUTIONNEL

Durée de l'épreuve : 1 heure30.

Sujet :

Commentez l'extrait ci-dessous de la Constitution française du 4 octobre 1958 (en **3 pages maximum**).

Article 20 : « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation ».

Document autorisé : NEANT.

Université

de Strasbourg



Année 2021-2022 — second semestre, première session

Examen de droit constitutionnel

Cours du professeur Julien Jeanneney — amphithéâtre N-Z

Exercice de démonstration

- Durée : 1h30
- Document autorisé : un exemplaire imprimé, non annoté, de la Constitution de 1958
- Après avoir brièvement défini les termes du sujet à titre liminaire, vous chercherez à défendre la thèse suivante, conformément à la méthode qui vous a été enseignée

Démontrez que le fait majoritaire affaiblit le Parlement

Faculté de Droit
de Sciences Politiques
et de Gestion
Université de Strasbourg

M. ZEIBAK

1^{ème} année Droit
Régime « salarié »

Droit Constitutionnel



Avril 2022

Durée de l'épreuve : 1 h 30

Sujet :

Sous forme d'une courte dissertation les étudiants traiteront le sujet suivant :

« Le Président de la République et le Premier ministre sous la Vème République »

« Aucun document n'est autorisé »